



contrat de travail non signé

Par **Iola onte**, le **03/02/2009** à **16:10**

bonjour,

je travaille 3 jours par semaine dans un bar de nuit. Mon patron m'a demandé mes papiers pour me déclarer, j'ai reçu ma première fiche de paye mais je n'ai toujours pas signé mon contrat de travail. Je demande tous les jours a signer mon contrat et je reste sans réponse. du jour au lendemain, mon patron a décidé qu'il voulait mettre quelqu'un d'autre a ma place le jeudi et le vendredi, ce qui me laisse plus qu'un jour de travail. a t'il le droit de faire ca? qu'est ce que je peux faire ?